

Combinaison gagnante ?

Le tout nouveau club de l'Entente forézienne de volley-ball sera aligné la saison prochaine en N3.

Ce sera la grande nouveauté de la saison prochaine : au bénéfice de la montée en Nationale 3 du volley-ball feuillantais, qui vient d'être entérinée par la Fédération, le département de la Loire comptera désormais deux clubs en Nationale 3 masculine (N3M). À un détail près : alors que La Fouillouse a emporté sur le papier et sur

quatre ans que nos deux clubs travaillaient ensemble sur diverses manifestations. C'était plus ou moins prémédité. »

« Il s'agit ni plus ni moins que d'une réunion de nos moyens humains, logistiques et financiers » poursuit Bernard Rivière.

Dans les faits, cette séduisante Entente forézienne de volley-ball devient le club le plus important de la Loire en nombre de licenciés. « Et le deuxième de la région » se targuent les deux coprésidents.

Même si l'objectif de l'EFVB, pour sa première saison à l'échelon national, ne sera autre que le maintien. L'effectif qui a décroché cette accession a par ailleurs été conservé dans son intégralité. « Nous devrions y ajouter quelques recrues » avoue Hervé Javelle. Des recrues aux identités encore gardées secrètes. « mais qui seront des joueurs locaux. Nous voulons recruter des joueurs qui nous connaissent et que nous connaissons. Pas des mercenaires... » Un gage de réussite pour l'ex-président feuillantais, qui renouvelle par ailleurs sa confiance à Yvon Le Cours à la tête de ce groupe senior. Le plus dur commence donc pour cet EFVB que l'on compare déjà à son grand frère du CASE. « Nous avons conclu une sorte de pacte de non-agression avec le club stéphanois » explique Bernard Rivière. Même si les deux clubs ligériens ne boitent pas encore dans la même catégorie. « Nous n'avons pas les mêmes prétentions, ni le même budget.



Hervé Javelle et Bernard Rivière, les deux coprésidents de la toute nouvelle Entente forézienne

Surtout que le nôtre est constitué à 70 % grâce à des partenaires privés. Ce qui est rare à ce niveau. »

Une page se tourne donc dans le paysage du volley ligérien. Car au-delà de son équipe fanion, l'EFVB devrait inscrire plusieurs dizaines d'équipes à tous les niveaux départementaux. « Ce qui nous intéresse surtout à travers cette collaboration, c'est aussi le développement de notre école de volley » réclament à l'unisson les deux coprésidents. Alors l'EFVB, combinaison gagnante ? La réponse dans quelques mois...

Romain Sigoure

► **NOTE**
<http://efvb.free.fr>

■ Une Entente forézienne en bleu ciel et noir

Le nouveau club phare du département devrait aligner une multitude d'équipes au départ des différents championnats à la rentrée prochaine.

À cheval sur trois communes, le club des présidents Hervé Javelle et Bernard Rivière verra ses équipes évoluer à la fois Saint-Galmier, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse.

L'équipe fanion ne dérogera d'ailleurs pas à la règle : « En fonction du calendrier, l'équipe senior devrait tourner sur les trois gymnases de la communauté de communes » explique Hervé Javelle.

Et qui dit nouveau club dit nouvelles couleurs : « Au départ nous voulions mélanger les couleurs des deux clubs qui ont fusionné.

Mais nous n'aimions pas vraiment le mélange rouge-vert. Nous avons donc choisi de porter les couleurs bleu ciel et noir, pour un choix esthétique... »

Le deuxième club de la région

terrain le droit d'évoluer à l'échelon supérieur, ce sera bel et bien l'Entente forézienne de volley-ball qui accompagnera le CASE de l'Yvetot dans ce championnat de N3M la saison prochaine.

L'Entente forézienne de volley-ball ? « Il s'agit de la fusion du VB feuillantais et du Saint-Galmier Andrézieux-Bouthéon volley-ball (SGAB) » explique Hervé Javelle, ex-président de La Fouillouse. « Nous avons eu une assemblée générale de dissolution des deux clubs le 4 avril dernier, renchérit l'ex-président du SGAB Bernard Rivière. Nous sommes désormais tous deux coprésidents de l'EFVB. »

Un changement important dans le paysage du volley-ball ligérien que nos deux hommes forts ne peinent à justifier : « Nos trois communes appartiennent à une même communauté de communes, se défend Hervé Javelle. Et puis ça fait déjà